

Sauvegarde et Embellissement de Lyon



BULLETIN DE LIAISON N° 81 - NOVEMBRE 2005

Association loi 1901 . Agréée au titre L.121-8 et L. 160-1 du Code de l'Urbanisme (Arrêté préfectoral du 3 août 1984) - ISSN - 1104

MOBILISATION POUR L'HORLOGE AUX GUIGNOLS...

A quelques heures des Journées Européennes du Patrimoine, est tombée une nouvelle stupéfiante. L'horloge Charvet qui, depuis un siècle et demi, se dresse sur le trottoir de la rue de la Poulallerie à l'angle de la rue Président Edouard Herriot, sera vendue aux enchères publiques ! (photo SEL)

Depuis 1864, des générations de gones et de touristes, ont défilé, émerveillées, devant ce monument haut presque de deux étages, abritant des automates, représentant Guignol et son inséparable ami Gnafron, tous deux figures légendaires et emblématiques lyonnaises, imaginées par Laurent Mourguet, au début du XIX^{ème} siècle. Polichinelle et Arlequin, sympathiques figures de la commedia dell'arte italienne sont là aussi. Cette joyeuse équipe, s'agite tous les quarts d'heure pour donner du carillon.

Un autre automate, représentant la tête d'un troupier, surgit à chaque heure d'un fenestron, juste le temps nécessaire pour lancer un coup de trompette à la cantonade et disparaître promptement derrière ses volets.

Une émouvante et sympathique « lyonnaiserie à 100% » comme l'a qualifiée un de ses admirateurs. Les Lyonnais qui ont signé sur notre stand des Journées Européennes du Patrimoine, la pétition en faveur de son maintien, nous ont exprimé les sentiments de tendresse et d'affection, qu'ils portaient à cet objet représentatif du Lyon pittoresque, artistique et industriel. Nous avons aussi partagé leur angoisse et indignation à l'idée que ce patrimoine communautaire soit condamné à disparaître, à tout jamais, de la mémoire de notre cité.

Depuis un siècle et demi, nos marionnettes, bien soignées par leurs propriétaires successifs, ont traversé le temps, les crises et les guerres. Le mécanisme d'origine, fatigué, a été remplacé au cours des années 1980, par un système électri-

que. Cependant, cette modernisation, n'a en rien défiguré son apparence originale. Ce monument a été créé en 1864, par le sieur Louis Charvet, alors « Horloger de la Ville » depuis 1852, date de la fondation de son entreprise. Le centre de

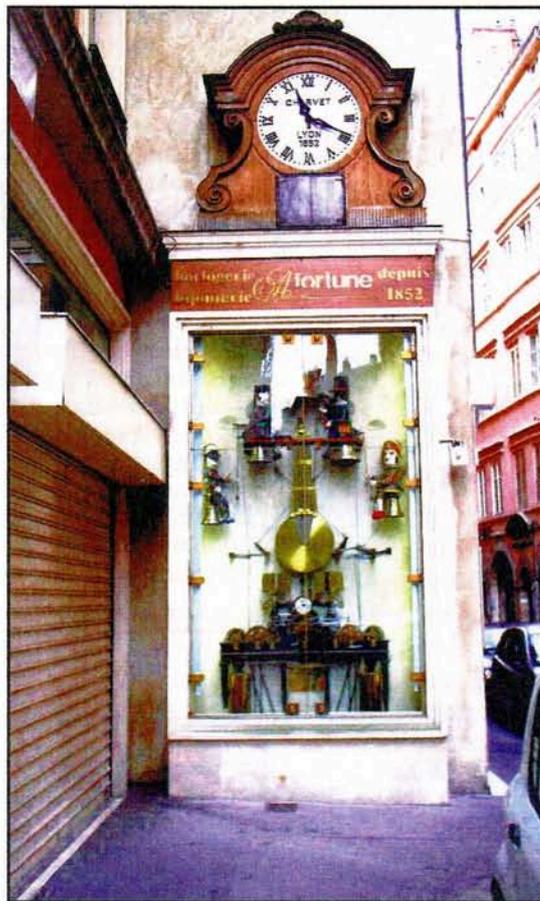
Lyon et la Rive gauche, étaient alors soumis, comme celui de Paris, à des travaux de renouvellement urbain grandioses, ordonnés par le Second Empire.

Les Archives Municipales de Lyon, détiennent les documents (cote 315WP81) qui retracent l'historique de l'arrêté pris le 18 mars 1864, par le Sénateur Claude Marius Vaïsse, alors Préfet du Rhône et Maire de Lyon, autorisant l'installation de cette horloge sur la voie publique et la dispensant de droits de voirie.

Ces pièces contiennent suffisamment d'éléments intéressants qu'il convient de commenter.

De sa plus belle plume, l'horloger du 48 de la rue de l'Impératrice, avait adressé au sénateur, le 6 février 1864, une demande d'autorisation pour : « ...approprier jusqu'au deuxième étage le mur d'avancement à la suite de mon magasin rue Poulallerie, ce qui sera d'une grande utilité pour la propreté publique. Je poserai une boiserie vitrée en rapport avec celle de mon ma-

gasin pour laquelle j'aurais besoin de cinquante centimètres d'avancement lequel avancement ne peut gêner personne autre que moi dans lesquelles réparations je ferai disposer pour double but d'utilité publique une horloge au grand cadran donnant l'heure ce qui rendra un vrai service d'utilité publique par son emplacement très apparent.



EDITORIAL

Le terme de patrimoine, ce bien commun laissé en héritage par nos ancêtres, a longtemps été utilisé pour désigner des édifices remarquables pour leur beauté et leur ancienneté. On rangeait dans cette définition essentiellement les palais, châteaux, églises, œuvres d'art et tous ouvrages architecturaux remarquables créés dans un passé lointain. Puis la notion a évolué pour désigner des bâtiments, des quartiers, des objets, des machines, des sites inscrits dans la mémoire collective que l'on souhaite conserver dans leur état originel.

Le patrimoine du quotidien, selon l'expression inventée par Paul Scherrer, est plus modeste mais tout aussi important. Il concerne tout élément du décor qui agrmente la vie d'une ville et lui donne son originalité.

L'horloge aux Guignols de la rue de la Poulallerie est un bon exemple du petit patrimoine que l'on aime autant pour sa singularité que parce qu'on le connaît depuis toujours. La possible vente aux enchères de cette horloge a provoqué l'indignation générale ce qui montre à quel point les Lyonnais se sont approprié ce bien privé, considéré comme propriété collective à préserver à tout prix.

SEL, fidèle à sa mission de défense du patrimoine lyonnais, s'est vivement engagé dans la défense de l'horloge Charvet en engageant les élus et les responsables de la DRAC à œuvrer pour son maintien sur le site actuel. Nous avons l'heur de croire que notre action a eu une influence bénéfique sur le report de la vente aux enchères prévue le 15 octobre et sur l'étude par la mairie de son achat au propriétaire actuel.

Les impôts constituent également une particularité de notre ville. Elles contribuent à donner aux quartiers anciens une identité bien lyonnaise. Elles ne sont certes pas menacées mais méritent simplement d'être connues et reconnues.

La transformation des façades de la Lyonnaise de banque et de la caserne Bissuel, place Carnot, comme la démolition du Grand-Bazar ont ému à juste titre nombre de Lyonnais qui les considéraient comme parties intégrantes de leur patrimoine. Ces opérations posent la question de la reconstruction de la ville sur la ville et sur le concept du tout patrimoine.

Vaste programme sur lequel nous souhaitons connaître l'opinion de nos adhérents.

Jean-Louis PAVY

LES PROPOSITIONS

de Jean-François MAILLET.

Nous avons reçu sur notre site Internet <http://www.lyon-online.org/> des propositions pertinentes de notre ami Jean-François MAILLET. Nous en avons relevé deux, que nous reproduisons ci-dessous, qui nous paraissent particulièrement intéressantes en faveur de l'embellissement de notre cité. Pour les autres, nous vous invitons à les découvrir. Il suffit avec votre moteur de recherche, de taper le nom de notre association, pour en prendre connaissance.

De l'Avenue Félix Faure au Pont de l'Université : un chapelet d'îlots verts.

Vu d'avion, on s'aperçoit qu'un axe se dessine au fil des destructions, entre l'avenue Félix Faure et le Pont de l'Université, preuve qu'un plan d'urbanisme existe depuis longtemps sur ce secteur, avec des réserves foncières, mais pour quoi faire ? Il ne faut pas se leurrer, la ville n'a sûrement pas les moyens de percer là une avenue diagonale prolongeant l'avenue Félix Faure jusqu'au pont, qui serait pourtant, bienvenue, car il reste des immeubles trop bons pour être rachetés et détruits, sur l'avenue Jean Jaurès notamment. Mais ce qui n'est pas dans l'air du temps, surtout quand on veut limiter l'espace de la voiture. Certains immeubles, déjà anciens, ont pourtant été reconstruits dans cet alignement diagonal.

En revanche, des îlots se sont formés, no man's land improbables avec façades borgnes, souvent transformés en parkings improvisés. L'un de ces îlots a vu naître un micro-jardin rue Mazagan. L'idée est intéressante et pourrait être reproduite d'îlot en îlot, créant une promenade au prix de destructions somme toute mineures d'immeubles bas, sans grande valeur et souvent inhabités.

Ce quartier manque terriblement d'oxygène et nous pourrions avoir une seconde rue Moncey, verte cette fois. Cette requalification d'un morceau du 7^{ème}, mériterait un peu d'attention de nos élus, d'autant que ce projet peut se réaliser par petites étapes.

Pour un jardin Coysevox

A l'extérieur du chevet de la primatiale Saint-Jean, rue des Estrées, existe un petit espace entouré de grilles dans lequel sommeille un buste de Coysevox, le grand sculpteur né à Lyon en 1640, qui nous a laissé une admirable Vierge à l'enfant dans le transept droit de l'église Saint-Nizier. De jolies arcades ferment cet espace laissé à l'abandon et qui pourrait devenir un joli jardin à moindre frais.

Lui donner le nom de Coysevox serait le moins que l'on puisse faire pour cet illustre lyonnais qui s'est distingué, notamment à Versailles.

Sommaire

Mobilisation pour l'horloge aux guignols.....	pages 1 et 3
Editorial.....	page 2
Sommaire.....	page 2
Les Propositions de J.F.MAILLET.....	page 2
Visite au coeur de l'agglomération.....	pages 4 et 5
A quand un vrai Grand Lyon?.....	page 5
Visite du quartier Bissardon.....	page 6
Bd de l'ombre autour de Lyon	page 6
Revue de presse	page 6
Rond Point de Valmy, un goût d'inachevé.....	page 7
Une curiosité lyonnaise bien modeste: l'imposte.....	pages 7 et 8

MOBILISATION POUR L'HORLOGE AUX GUIGNOLS

(suite de la page 1)

Tous ces frais seront à ma charge et même l'entretien de la dite horloge.

En considération de toutes les raisons énoncées ci-contre. J'ose compter sur votre bienveillance habituelle pour me faire livrer l'autorisation gratuite.

Lyon le 6 février 1864

L. Charvet ainé. »

L'horloger se garde bien de divulguer le contenu de son projet artistique, mais fait preuve d'un humanisme touchant en insistant sur les servitudes qu'il s'impose au profit de l'hygiène, du service et de l'utilité publics... Des arguments qui iront droit au cœur des autorités.

Le 12 mars 1864, un rapport à l'entête de la Préfecture du Rhône-Voierie Municipale et de la Ville de Lyon, émis par le Voyer principal, nous instruit :
«... Il est incontestable qu'une horloge placée dans cet endroit bien en vue de tous ceux qui passent dans la rue de l'Impératrice sera chose agréable et utile au public, en outre cette boisserie décorative appropriera cette encoignure qui dans l'état actuel sert d'urinoir »

Il va sans dire, que si l'horloge venait à disparaître, les lieux reviendraient aussitôt en l'état où le Voyer de la ville les avait trouvés en 1864. Et ce, malgré les avancées de la chirurgie prostatique réalisées depuis... La rue Président Edouard Herriot, avec ses boutiques de luxe aux enseignes les plus prestigieuses de France (et d'Europe), sera alors dotée d'une pissotière modèle impérial...

Le Voyer poursuit : « En conséquence nous proposons d'autoriser la pétitionnaire aux conditions suivantes. La boisserie appliquée contre le mur de refends de la maison rue de la Poulallerie n° 8 aura mêmes dessins et profils que ceux de la devanture de la maison n° 10. Dans cette boisserie M. Charvet fera établir un grand cadran donnant l'heure exacte au public.

Les frais de premier établissement et d'entretien seront à la charge de M. Charvet.

En raison de l'utilité publique qui résultera de cette horloge le dit Charvet sera exempté des droits de voirie. Mais

dans le cas où il supprimerait cette horloge et conserverait la boisserie, il sera assujéti aux droits de voirie applicables aux enseignes du mur de refends ».

Le Sénateur-préfet-maire, reprenant les termes de ce rapport avalisé par l'Ingénieur en chef Bonnet, prenait l'arrêté autorisant l'installation de l'horloge qui allait passionner des générations de gones.

Nous ne savons pas, si C.M. Vaïsse, grand amateur d'art, a pu assister à l'inauguration de cette création, car il rendit l'âme, debout à son poste, le 29 août 1864. Il avait alors 65 ans.

Dès l'annonce de la mise en vente de l'horloge, notre association faisait savoir au Maire de Lyon et à ses adjoints concernés, à l'Architecte des Bâtiments de France, au Commissaire priseur, son opposition à sa dépose par son acheteur, sans les autorisations des autorités compétentes.

SEL sollicite également l'inscription de l'horloge à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, en y joignant la pétition qui avait recueilli 360 signatures.

Durant un mois, le sort de l'horloge resta en suspens. Presse et petit écran, chaque jour, relataient et montraient l'angoisse montante des Lyonnais.

Par un communiqué de presse, en date du 13 octobre 2005, la Ville de Lyon faisait savoir, qu'au terme d'une rencontre entre M. Fournier, propriétaire du fonds de joaillerie-horlogerie Fortune, en présence de Maître Conan, commissaire priseur, et M. Patrice Béghain, Adjoint au Maire de Lyon, chargé de la Culture, il a été convenu entre les parties, de surseoir à la vente aux enchères prévues initialement le samedi 15 octobre.

Notre association se souvient qu'en février 1999, la sculpture de César qui ornait la place Tolozan avait été vendue aux enchères. La Ville de Lyon, s'était alors montrée apathique pour la sauvegarder. SEL, pour prévenir tout précédent fâcheux pour l'avenir du patrimoine lyonnais, s'était substituée à la ville pour faire interdire, par voie judiciaire, sa dépose sans les autorisations des autorités compétentes.

L'appel formé par nos adversaires à l'encontre de la décision du TGI de Paris qui faisait droit à nos demandes, sera examiné le 6 janvier prochain, soit presque sept ans après la vente de la sculpture de César...

Bien sûr, il nous serait agréable qu'un accord aboutisse dans les meilleurs délais, entre les parties, pour le maintien de l'horloge aux Guignols à sa place.

Cependant nous avons une grande inquiétude. A l'avenir, faudra-t-il que la Ville de Lyon se porte acquéreur, à chaque fois qu'un propriétaire aura décidé de mettre en vente un élément appartenant à notre patrimoine quotidien, terme inventé par M. Paul Scherrer, ancien président de l'UCIL, pour désigner celui sur lequel notre regard se porte chaque jour ?

La collectivité devra-t-elle alors racheter les multiples statues nichées aux angles ou façades des immeubles du centre historique de Lyon ? Devra-t-elle racheter les menuiseries des portes cochères, les garde-corps de balcons ou de fenêtres en fer forgé ou en fonte moulée, tous différents d'un immeuble à l'autre, mais aussi les puits, les fontaines, les revêtements de sol traditionnels et les végétations existantes qui accompagnent le patrimoine architectural ?

SEL rappelle qu'il existe des textes législatifs et administratifs qui protègent le patrimoine.

Ainsi, les dispositions des articles R.111-21 et L. 422-2 du Code de l'urbanisme, permettent aux maires de refuser un permis de construire ou de s'opposer à des travaux soumis à déclaration préalable, si les travaux sont de nature, par leur situation, leur architecture ou leur aspect extérieur, à porter atteinte à l'intérêt des lieux avoisinants.

Ces dispositions, selon certains, portent atteinte au droit de propriété qui est le droit de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue. Nous leur précisons que ce droit est toutefois limité, voire prohibé par les lois en vigueur. Et elles sont très nombreuses pour préserver nos monuments, notre cadre de vie et nos paysages naturels et urbains.

Raymond MOTTE

VISITE AU CŒUR DE L'AGGLOMERATION, AUX CONFINS DE LYON ET DE VILLEURBANNE

Une visite dans ces quartiers situés à l'Est des voies ferrées permet de mesurer l'importance des mutations en cours et de confirmer, une fois de plus encore, la poussée du centre de l'agglomération de cet autre côté des infrastructures ferroviaires.

Alors est-il nécessaire de bien comprendre cette évolution, en particulier quand il s'agit de fonctions centrales.

Angle rue Paul Bert-rue de la Villette. Une tournure architecturale intéressante. Photo Jacques Bonnard

La ville bouge en divers endroits de l'agglomération.

Notre visite de terrain nous entraîne aujourd'hui à l'Est des voies ferrées, dans les quartiers appartenant tantôt à Lyon, tantôt à Villeurbanne ; il est d'ailleurs parfois difficile de se situer par rapport à cette frontière.

Un premier pôle qui nous intéresse, dans ce parcours, est le quartier des Charpennes, et plus particulièrement les alentours de la Place Wilson.

En effet, après la réalisation du quartier du Tonkin, il y a plus

de trente ans, la Municipalité de Villeurbanne a réussi des transformations notables en bordure de celui-ci, que ce soit avec la réalisation du Boulevard de Stalingrad, ou que ce soit avec celle de la place Charles Hernu.

Ce qui évolue encore aujourd'hui autour de la Place Wilson prolonge cette longue opération avec une certaine qualité urbaine.

Sans doute ce quartier y perd-il quelques caractéristiques populaires qui pouvaient présenter un certain charme.

Mais il y gagne en structuration.

Ce remodelage devrait provoquer ou encourager une envie d'évolution des secteurs qui s'étendent le long de l'Avenue Roger Salengro et, du coup, offrir une articulation de plus en plus heureuse avec le domaine de la Doua.

En se rapprochant de l'ancienne gare des Brotteaux, un autre pôle se montre en forte évolution, à la liaison entre le Boulevard de Stalingrad et l'Avenue Thiers (rue Rambeaud).

Là encore, les travaux en cours vont modifier significativement la perception de la forme urbaine dans ce secteur ; la nouvelle trame, qui se dessine progressivement, devrait rendre encore plus visible la continuité urbaine Nord-Sud, alors qu'elle reste médiocre jusqu'à aujourd'hui. Cette évolution devrait renforcer l'intégration de ce quartier dans la ville, alors qu'il se montrait plutôt en retrait jusqu'à présent.

Nul doute que les habitants du secteur vont avoir le sentiment d'y perdre en lisibilité, en fonctionnement et en dynamique.

L'intérêt général nous paraît clairement prioritaire.

Les évolutions qui restent à réaliser, au Nord du Cours Vitton (le long du Boulevard Stalingrad) devront répondre à la même logique.

Quand on continue la visite en direction du Sud, on trouve face à la Gare de la Part-Dieu, la Place de Francfort, toujours inachevée, malheureusement. Elle reste un point faible

actuellement. La réalisation du projet devant permettre d'en terminer la forme architecturale devient une priorité de plus en plus aiguë. De la même façon, le besoin de finalisation de la gare, côté Sud, va se faire sentir de plus en plus nécessaire, en remplacement de l'actuel parking en plein air.

Encore un peu plus loin, l'extrémité Sud de la rue de la Villette a pris une tournure intéressante ; en effet, aux coins



qu'elle forme avec la rue Paul Bert, des immeubles ont été réalisés avec des caractéristiques architecturales qui devraient servir de repères urbains reconnaissables.

Mais on attend avec un intérêt certain le remodelage prévu sur le côté sud de cette dernière, qui devrait permettre le débouché de la rue de la Villette en direction de l'Avenue Félix Faure et du Cours Albert Thomas.

Là encore, cette évolution majeure devrait autoriser la réalisation d'un meilleur maillage des voiries dans ce secteur, dans l'intérêt général également.

Le traitement de cette nouvelle croisée, ainsi que l'exploitation du tenement ou se trouvait l'ancienne gare de l'Est doivent faire l'objet de la meilleure attention ; ils doivent être considérés comme une occasion de premier ordre dans l'intervention sur la forme urbaine. Le projet doit s'appuyer sur une ambition architecturale de niveau supérieur, exploitant avec pertinence le recul offert par l'Espace du Dauphiné,

récemment réaménagé, ainsi que les perspectives possibles depuis la gare ou depuis la Manufacture des Tabacs.

Nous continuons notre visite de terrain en changeant de direction à partir de ce site.

En effet, l'axe de l'ancien chemin de fer de l'Est nous paraît devenir, lui aussi, un pôle d'intérêt majeur, avec le projet déjà bien avancé de la nouvelle ligne de tramway (Léa).

L'impact de cette transformation devrait ressembler à une petite révolution urbaine.

Une visite du chantier montre et confirme l'évidence d'une remise en cause fondamentale.

Tout ce qui tournait le dos à une voie de transport de marchandise et qui présentait alors des qualités esthétiques le plus souvent très médiocres devrait, demain, vouloir montrer des atouts accrocheurs le long d'une voie de transport de personnes moderne et de grande qualité. La percée change de mission ; ses abords qui ont longtemps vécu cachés vont devenir une nouvelle vitrine.

Une sacrée occasion en matière d'architecture urbaine !

Souhaitons, en outre, qu'au-delà de la requalification du bâti environnant, on sache exploiter cet axe comme une continuité verte dans l'ensemble des secteurs traversés ; de nombreux segments offrent dès à présent des atouts plus que favorables. Sans aucun doute, encore plus qu'ailleurs, ce projet devrait entraîner les quartiers concernés dans une nouvelle dynamique. Là encore, la continuité urbaine devrait y gagner de façon sensible.

Ainsi indéniablement, notre ville se transforme, et de façon très visible, à l'Est des voies ferrées. Cette partie de l'agglomération connaît actuellement de profonds changements, qui la font passer d'un type de quartiers de transition à un rôle de premier plan.

Progressivement, les caractéristiques de centre ville franchissent cette limite que constituent les infrastructures ferroviaires. Petit à petit, l'agglomération digère et intègre ce qui a pu représenter une forme de frontière (au moins dans les têtes) durant les décennies passées.

Notre cité grandit de l'intérieur ; elle s'épaissit. En s'ouvrant un peu plus, en offrant un peu plus de diversité, elle y gagne en maturité. L'impact de la Gare de la Part-Dieu se révèle de plus en plus fondamental dans l'urbanisme du Grand Lyon.

Dans cet ensemble d'évolutions et de poussées en direction de l'Est, y compris des fonctions centrales, le rôle de Villeurbanne au sein de l'agglomération se renforce doucement, mais sûrement.

Cette évolution doit être intégrée dans la conscience collective et accompagnée au travers des actions politiques avec le sérieux et l'intelligence qu'elle mérite.

Les atouts de cette commune, comme ceux des quartiers de l'Est de Lyon, doivent être mesurés de plus en plus comme des atouts d'agglomération. Il importe de promouvoir dans ce sens leur développement, leur équipement et les liaisons avec leur environnement (comment en particulier, ne pas penser au rôle majeur que devrait tenir, de plus en plus clairement, le quartier des Gratte-Ciel, au niveau de l'ensemble de l'agglomération ?).

On ne doit plus simplement regarder Villeurbanne comme la banlieue de Lyon.

Le temps est venu de considérer une part de plus en plus importante de ce territoire comme le centre du Grand Lyon.

Jacques BONNARD

A QUAND UN VRAI GRAND LYON ?

L'agglomération évolue...

On constate le débordement des fonctions centrales de l'autre côté des voies ferrées, en direction du centre de Villeurbanne.

De la même façon des équipements importants (pôle hospitalier) ont commencé à s'installer aux confins de la Croix-Rousse et de Caluire, et, du coup, de plus en plus les intérêts de ses différents secteurs se mêlent entre eux.

Vaise aussi se transforme et les mutations qui amènent à voir des activités tertiaires et commerciales remplacer d'anciens sites industriels, renforcent la perception de continuité urbaine en direction de Tassin.

Partout, les mutations se font sentir....

Dans le même temps rien ne bouge dans les organisations politiques ou administratives de notre cité.

Peut-on considérer la situation actuelle comme adaptée aux contextes actuel et futur.

A-t-on bien compris la nécessité de faire front face aux autres Eurocités quand on entretient un découpage politique favorisant les petites luttes intestines entre municipalités, au détriment d'une synergie pourtant vraiment nécessaire.

L'organisation du Grand Lyon reste-elle suffisante ou pertinente avec sa diversité de « chapelles » et, du coup, avec sa diversité de politiques locales?

La structure de la Communauté Urbaine ne parvient pas à compenser cette dispersion inévitable, qui se ressent dans la qualité et la cohérence des projets.

Il est temps de réagir pour donner à notre agglomération une organisation politico-administrative plus efficace, plus favorable à un développement à la fois harmonieux et ambitieux.

Il est temps de rassembler les forces de l'ensemble de l'agglomération de façon plus effective.

Il devient urgent d'enclencher le processus d'évolution, qui devrait concerner aussi bien le découpage des arrondissements de Lyon que celui des communes alentour, ou des cantons.

D'autres ont su le faire, heureusement, à d'autres étapes de la croissance de la cité.

Il devient insupportable, aujourd'hui, de constater ces chicaneries qui dispersent l'énergie et qui freinent l'efficacité globale.

Réagissons vite, avant de prendre trop de retard. Cette évolution est inéluctable. Ayons le courage et l'intelligence d'avancer.

Jacques BONNARD

VISITE DU QUARTIER BISSARDON OU DU PETIT MONTMARTRE A CALUIRE.

Dimanche 29 mai, à la sortie de la station métro Cuire, nous étions nombreux au RDV fixé par notre ami Jean-Luc CHAVENT, pour découvrir le quartier Bissardon à Caluire juste à la limite de la Croix-Rousse et dont la pente plonge vers les eaux du Rhône.

Jean-Luc nous a affirmé que ce quartier, urbanisé aux lendemains de la Révolution, méritait d'être connu dans son état, avant que son renouvellement urbain, déjà bien engagé, vienne effacer deux siècles d'histoire. Nous avons donc accepté d'être, en quelque sorte, les témoins d'hier et de demain.



Jean-Luc CHAVENT, racontant l'histoire du quartier Bissardon.

Photos J-L Pavy

A la veille de la Révolution, les terres de Caluire appartenait aux sieurs Vassieux, Coste et Bissardon. Si les deux premiers préféraient les tenir en jachère, au grand dam de la population confrontée à de graves difficultés alimentaires, le dernier les louait à des métayers. Un choix qui lui sauva la tête à l'heure de la Révolution...

Au milieu du XIX^{ème} siècle, le foncier étant devenu rare à la Croix-Rousse pour établir de nouveaux ateliers, les soyeux lyonnais se portèrent sur Caluire, où ils développèrent la rubanerie, mais aussi établirent leurs maisons des champs et des logements de fonction pour leurs personnels dont ils tenaient à s'attacher les compétences.



Maison des champs

Dès le début de notre parcours, place J. Ferry, nous découvrons ce tissu urbain très diversifié, mais dont les vides et les volumes bâtis évoquent ceux d'un village : rues étroites, tortueuses, pentues, reliées par des traboules et maisons basses

donnant sur des jardinets. Une image qui n'a pas échappé à un promoteur qui a donné le nom « Au petit Montmartre » à un immeuble récemment construit.



Logements naguère destinés aux contremaîtres des ateliers de soierie.

Le quartier, est déjà soumis à la pression immobilière : le quartier Bissardon est séparé de Lyon, par la seule largeur de la bruyante montée de la Boucle. Des immeubles modernes ont déjà remplacé des pavillons et leurs jardins. De nombreux panneaux de permis de démolir et construire jalonnent notre parcours. Les habitants perçoivent ce changement comme une menace et l'Association de Défense du Quartier Bissardon par voie d'affichettes, appelle à la mobilisation. L'un d'eux, pour marquer son attachement au quartier, à son histoire et à son caractère, a maintenu sur la façade de sa maison, l'enseigne de l'ancienne laiterie qu'elle abritait jadis. Un geste qui souligne l'affection que la population de ce quartier porte à son image. Nous remercions, une fois de plus, notre ami Jean-Luc CHAVENT, pour nous avoir offert un instant d'émotion et de plaisir sur le terrain. Pour ceux qui d'entre nous ont aimé ce voyage à Bissardon, ils apprécieront d'autres découvertes de la vie de nos quartiers, en sa compagnie derrière le petit écran de TLM. Détente, humour, et insolite y sont garantis.

Raymond MOTTE

BOULEVARD DE L'OMBRE AUTOUR DE LYON

Nous avons déjà dénoncé, il y a plus de deux ans, dans ce même bulletin, une situation inacceptable. Pourtant, rien n'a changé dans la nuit lyonnaise. Ainsi, notre agglomération montre une véritable débandade dans l'entretien des éclairages des infrastructures. Le Boulevard de Ceinture (ou Périphérique, pour ceux qui sont en manque de plagiat) présente des portions entières, en dysfonctionnement, depuis des mois et des années, sans que personne ne réagisse. Comment cela est-il possible dans une ville qui prétend maîtriser la lumière ? Il y en a quelques uns qui mériteraient de se faire allumer !

J.B

LA REVUE DE PRESSE (de mai à octobre 2005)

URBANISME.

« La Fac Catho entre dans le XXI^{ème} siècle » Bois exotique, acier laqué et architecture novatrice, le nouveau bâtiment de la faculté catholique, place Carnot, se veut résolument futuriste.....P. 20-08-2005

« Gratte-ciel / Villeurbanne - L'avenir est au Nord : le cœur de la ville veut s'étendre au-delà du cours Emile Zola » Le projet d'aménagement concerté se poursuit en centre ville.....P. 12-10-2005

« Renouvellement urbain / la Duchère : la troisième colline de Lyon en pleine mutation » Le premier bâtiment de la mythique « barre des 1000 » sera démolé par implosion, dans le cadre du Grand projet de ville de Lyon La Duchère.....P. 26-10-2005

GRANDS TRAVAUX

« Un tramway pour la métamorphose d'un quartier » L'extension de la ligne T1 a été inaugurée. Avec elle, le cours Charlemagne a changé de visage et Lyon Confluence est sur les rails.....P. 16-09-2005

« Les Archives municipales de Lyon métamorphosées » La fin des travaux de la nouvelle façade valent aux Archives municipales de sortir de l'ombre.....P. 17-09-2005

« Les berges du Rhône : un vrai chantier » Le chantier d'aménagement des berges du Rhône bat son plein à hauteur du quai Victor Augagneur.....P. 17-09-2005

« Le musée des Confluences : début du chantier en décembre » Pour une ouverture prévue fin 2008.....P. 18-10-2005

PATRIMOINE

« Les jardins suspendus de Gadagne » Les travaux du musée sont loin d'être finis, mais les terrasses de flanc de colline sont réaménagées. Le musée devrait rouvrir au mieux fin 2006-début 2007.....P. 25-05-2005

« Dans les coulisses des Célestins » Après deux années de travaux, le bâtiment conçu par Gaspard André en 1877, a retrouvé ses couleurs d'antan mais gagné en confort moderne...P. 26-05-2005

« A vendre, pendule dite aux Guignols » Lyon 1852.....P. 11-09-2005

« L'horloge aux Guignols retirée de la vente aux enchères » La ville de Lyon souhaite parvenir à un accord avec le propriétaire et compte sur un prix non prohibitif pour l'acquérir...P. 14-10-2005

N.d.R : entre ces deux dates, Frank Viart et Dominique Menvielle nous ont fait vivre un épisode crucial de l'histoire de l'horloge Charvet. « La basilique d'Ainay retrouve ses couleurs » Fin novembre, les échafaudages descendront de la façade occidentale pour dévoiler la polychromie retrouvée de la plus vieille église de Lyon...P. 19-10-2005

« Du I^{er} siècle après J-C à l'ère du Grand Bazar » Des puits, des fours, des céramiques viennent enrichir les connaissances sur l'histoire de la Presqu'île, sa formation, son occupation. P. 25-10-2005

ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

« Un jardin à la place du Grand Bazar ? » L'idée lancée par une élue est partagée par les passants et riverains. Mais une marche arrière sur ce projet est difficilement envisageable. P. 22-09-2005

Bernard FOUCHER

N.D.L.R : La lettre « P » précédant la date, indique la source de l'information donnée : LE PROGRES.

ROND-POINT DE VALMY : UN GOUT D'INACHEVE

Dans un quartier en profonde mutation, le carrefour le plus important de Vaise a été récemment modifié. L'actuel rond-point central n'est pas à la hauteur des aménagements réalisés sur le site.



Une belle sculpture moderne ne marquerait-elle pas mieux la mutation de Vaise ?

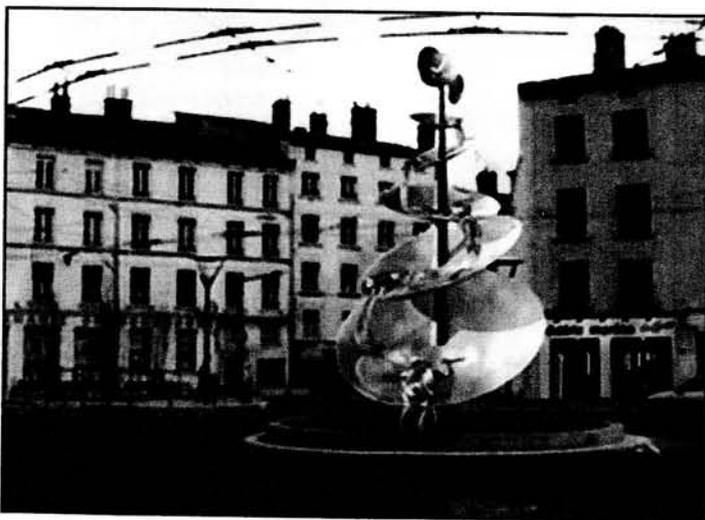
La place de Valmy constitue le centre névralgique de Vaise. Situé au croisement des rues Marietton, de Bourgogne, du Sergent Berthet et de la Grande Rue de Vaise, ce carrefour a longtemps été le passage obligé (et le cauchemar) des automobilistes qui, en provenance des Monts du Lyonnais et des Monts d'Or, souhaitaient emprunter le tunnel de la Croix-Rousse. La mise en service de TEO a permis de soulager le quartier d'une partie importante du trafic de transit et d'humaniser les rues de Bourgogne et Marietton.

La création de nouveaux commerces, d'une station de métro et d'une médiathèque a considérablement amélioré l'aspect général de la place qui, malgré une circulation automobile intense, est

des aménagements voisins. Pour marquer cet endroit stratégique du quartier, les concepteurs n'ont pas fait preuve de grande créativité en implantant en son centre un banal rond-point recouvert d'un triste massif de buis qui donne à la place un air d'inachevé. Avant de porter le nom de place de Valmy, ce carrefour mis en place au XVIII^{ème} siècle pour réguler les trafics provenant de Bourgogne et du Bourbonnais, porta successivement les noms de Place Ronde, en raison de sa forme, puis à partir de 1783 de Place de la Pyramide. Un obélisque, semblable à celui qui existe encore à Fontainebleau, occupait en effet le centre de la place. Elle a été débaptisée en 1944 pour commémorer la victoire des armées révolutionnaires sur les Prussiens au Moulin de Valmy en 1792.

Cette référence à l'histoire n'a d'autre but que de rappeler que la place avait eu en son temps un ornement de qualité. Elle mériterait un traitement identique aujourd'hui. A défaut de reconstruire un obélisque, pourquoi ne pas imaginer au centre du carrefour, une sculpture moderne en forme de pyramide portant en son sommet une horloge. Celle-ci serait le pendant de celle de la Demi-Lune et marquerait la limite orientale de l'axe Tassin-Vaise.

Jean-Louis PAVY



devenue le centre d'un quartier vivant.

L'ensemble pourrait être une réussite si le centre du carrefour avait reçu un traitement à la hauteur

Photos :

1. La place de Valmy aujourd'hui (photo J.L.Pavy)

2. Suggestion d'un réaménagement de la place Valmy. Conception et montage photo : Alain Gilier.

UNE CURIOSITE LYONNAISE BIEN MODESTE : L'IMPOSTE

Lyon a perdu, au cours des dernières années, sa réputation, d'ailleurs quelque peu exagérée, de ville sombre, pour ne pas dire ténébreuse, voire fuligineuse. De fait, en retrouvant ses teintes vives historiques de cité italianisante, le flâneur, évidemment solitaire, peut découvrir moult détails restés longtemps inaperçus. Portes curieuses et impostes sont du nombre. On trouve ces dernières dans tous les quartiers, en plus ou moins grand nombre il est vrai, mais surtout de plus ou moins d'intérêt.

Saint-Jean et les Terreaux sont bien inventoriés. La notoriété incite parfois à des restaurations intempestives, à des mises en valeur qui n'ont pas lieu d'être et qui font perdre les naïvetés originales. La rive gauche du Rhône, de construction relativement récente, présente des modèles artistiquement piquants mais qui, précisément, puisent leur adoption dans la seule fonction décorative. Pour ces raisons, nous limiterons nos regards au quartier Saint-Georges et à sa rue éponyme. La mise en valeur y est plus discrète, les caractères de l'ancien plus marqués, l'atmosphère moins touristique. Bref, l'authenticité paraît plus évidente...

Mais d'abord, qu'est qu'une imposte ? Le Grand Larousse Encyclopédique nous apprend que le substantif, d'origine italienne (est-ce bien étonnant ?) désigne deux choses : d'abord, « la pierre ou autre élément, ordinairement en saillie, qui couronne le pied droit d'une arcade et qui reçoit la retombée de l'arc » ; ensuite « le chassis fixe (ou dormant) ou non, occupant le haut d'une baie, au-dessus du ou des vantaux qui constituent la porte ou la fenêtre proprement dite ». Le Lyonnais aime la précision et disons (avec une pointe de chauvinisme peut-être, mais... une toute petite...) que cette définition de dictionnaire parisien laisse un peu notre exigence dans le vague. Pour les mamis du Gourguillon, l'imposte est un élément qui couronne la porte d'allée comme le corgnolon les épaules de Gnafron. L'allée, on ne la trouve qu'à Lyon et, moins importante, qu'à Chambéry et Grenoble. Elle donne accès à la cour et à l'escalier et « est le centre d'une communauté qu'on désigne par un numéro » (Clair Tisseur). Nous retiendrons que l'imposte est l'ouverture, bien souvent moulurée mais ce n'est pas obligatoire, placée au-dessus de la porte d'allée. Elle ne constitue pas toujours le dormant de la porte car sa matière d'œuvre est variable, tout comme l'est sa décoration, quand elle existe, cas le plus fréquent, et qui nous intéresse. Cependant elle demeure indissociable de la porte dont elle est en quelque sorte le faire-valoir.

Pourquoi une imposte ? D'abord pour « faire lumière », vous dira-t-on. Vous vous imaginez aller à borgnon au risque certain de vous cabosser le crasse dans les boîtes aux lettres, ou pis... Songez plutôt que le quinquet à gaz est d'invention récente et qu'il fallait bien combattre la nuit en plein jour. Fonction utilitaire et primaire indispensable.

Sans compter le risque qu'un pendrille vienne froter le commis de ronde, avec de l'huile de picarlat pour lui vider le gousset ! On en frémit... et on barreaude l'imposte. Fonction sécuritaire donc !

(suite en page 8)

UNE CURIOSITE LYONNAISE BIEN MODESTE : L'IMPOSTE (suite)

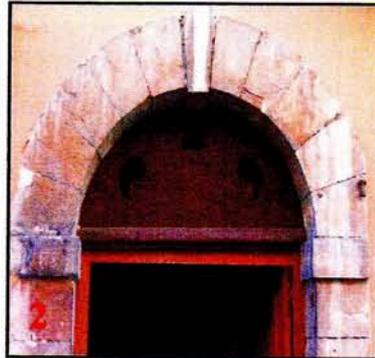
Mais à Lyon, on a de tout temps eu le souci de la respectabilité discrète. Un art de suggestion. Il faut que les indices attestent qu'on a du bien sans démonstrations ostentatoires.

Et l'imposte de devenir un petit chef d'œuvre artisanal de bon goût. On dirait aujourd'hui, une fonction promotionnelle : *qui que tu sois qui passe sous cette imposte, sache où tu portes tes pas.*

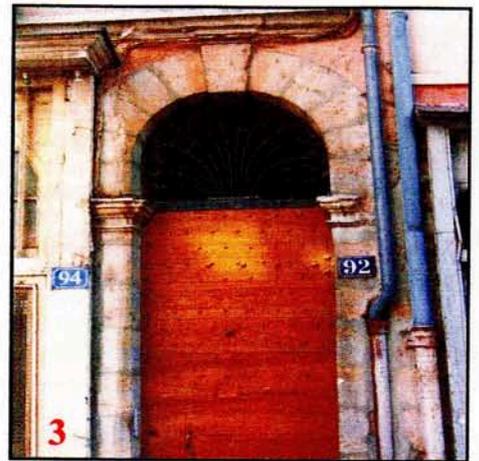
Nous limiterons volontairement les exemples et nos descriptions resteront sommaires. Le sujet mériterait mieux mais libre à chacun de poursuivre et d'approfondir. Nous cheminons du sobre au sophistiqué, sans égard pour les tours et détours illogiques dans une promenade. La datation reste souvent délicate et ne correspond pas toujours avec celle de construction de la maison, sans compter les transformations multiples.



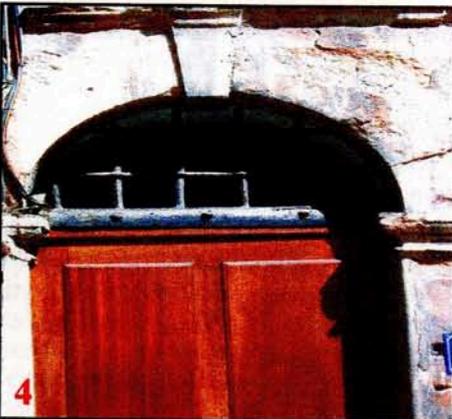
L'imposte n'est d'abord qu'une ouverture simple dont la taille reste incompatible avec l'intrusion humaine (51 rue Saint-Georges). La porte est évidemment rustique. Ce type peut cependant devenir très élégant. Au 3, place François Bertras, entablement et corniche apportent la touche de raffinement. Le vitrage est d'évidence moderne.



La sécurité est obtenue par la pose d'un panneau de bois ou métallique, de barreaux, de grilles. La gamme des moyens est ouverte. Finition et qualité du matériau classeront, comme nous l'avons précisé, la condition des habitants. Un simple panonceau de bois découpé et ajouré suffit à pimenter d'une note de mystère. Un cœur renversé (bouleversé ?) qu'encadrent deux ailes d'ange ne nous indiquent-ils pas le chemin d'un paradis sur un ciel, toutefois clouté ? (38, rue Saint-Georges)



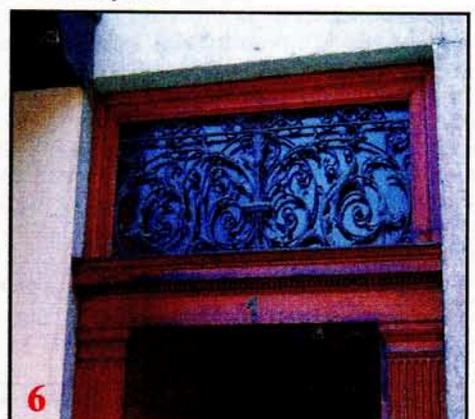
Plus loin, le bois fait la roue comme l'élégant paon du n° 14. Belles séductrices, les maisons ne nous font-elles pas de l'œil ? Le métal prête moins aux égarements de l'esprit. Les possibilités n'en sont que multiples. Le fer se forge à froid et à chaud. Vulcain lui octroie la noblesse, quelquefois l'ardeur, tel le soleil du 46 qui nous barreaude de ses rayons.



Au 92 de la même rue, de curieuses végétations ploient et se déploient, font des grâces que n'apprécie guère l'austère clair-voie du 19 et la grille carcérale du 35. Brr... on croit déjà sentir le froid de la chaîne et du guet, le rouge de la question dans la prison de Roanne !



Heureusement, l'effroi ne dure guère. La passion triomphe toujours tandis que s'enlacent amoureusement, et pour longtemps encore, les initiales en arabesques du 52 et du 41.



Les amoureux sont seuls au monde ! Du moins c'est ce que prétend la chanson. Ils ne le sont pas sans susciter des jalousies, des envieux qui cherchent à pousser plus loin la prétention... du luxe. Et de courber les rinceaux, de surcharger le décor... future au prix du moulage. Soyons justes pour nos modernes : le résultat mérite plus de compliments que de reproches même s'il manque ce petit rien qui fait le tout.

Voilà, nous terminerons ici notre piapia sous l'imposte d'une canuse demeure. Mais si le cœur vous en dit, pourquoi ne pas poursuivre vous-même ? Notre Lyon possède encore des bijoux cachés. Veillez toutefois à ce qu'on nous les égratigne pas trop.

Textes et photos: Jean PUYGRANIER

SAUVEGARDE ET EMBELLISSEMENT DE LYON
[Http://www.lyon-online.org](http://www.lyon-online.org)

Vous aimez votre cité ? Adhérez à :



SAUVEGARDE ET EMBELLISSEMENT DE LYON
 Siège : MAISON RHODANIENNE DE L'ENVIRONNEMENT
 32, rue Sainte-Hélène 69002 LYON

COTISATIONS:

Membre adhérent: 25 Euros

Membre BIENFAITEUR ou
 PERSONNE MORALE:

110 Euros

JEUNE - ETUDIANT: 10 Euros

CREDIT LYONNAIS

Agence Victor Hugo LYON

Compte n° 050230 B